

DIMANCHE, 27 OCTOBRE 2024

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION POUR LA

CABANE

F.M.G

À FLAINE



CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION POUR LA CABANE FMG

1. RÉSERVATION ET CONFIRMATION :

La réservation devient contraignante dès la réception du paiement de l'acompte ou du montant total selon les modalités convenues. Le client peut, ou non, recevoir alors une confirmation par e-mail qui valide la réservation. En l'absence de paiement sous 45 jours qui suivent la facture, les dates seront libérées et la réservation annulée.

Un montant de 20 CHF est ajouté à chaque réservation pour les **frais de dossier**.

2. ACOMPTE ET PAIEMENT :

- **Acompte** : Un acompte de **50 % du montant total** est exigé pour confirmer la réservation. Le paiement total doit être effectué **45 jours qui suivent la facture ou 30 jours avant l'arrivée**.
- **Paiement intégral** : Le montant total sera calculé après le séjour, en fonction du nombre final de participants et de la durée du séjour initialement prévue ou modifiée. Toute modification du nombre de participants ou de la durée doit être signalée dans les délais définis (voir ci-dessous).

3. TARIFS À LA NUITÉE :

- | | |
|---|-------------------------------------|
| • Hiver (ouverture station Flaine) : | • Été : |
| Membres FMG et UMV : 20 CHF | Membres FMG et UMV : 15 CHF |
| Non membres : 30 CHF | Non membres : 20 CHF |
| Enfants fédérés (5-18 ans) : 15 CHF | Enfants fédérés (5-18 ans) : 10 CHF |
| Enfants non fédérés : 20 CHF | Enfants non fédérés : 15 CHF |

4. FRAIS DE PRIVATISATION :

Pour garantir l'exclusivité de l'usage de la cabane, **un forfait de 60 CHF par nuitée** est appliqué par défaut aux groupes de **moins de 12 personnes**. Cela permet de ne pas partager la cabane avec d'autres groupes pendant leur séjour.

Cependant, si vous souhaitez refuser ce forfait et êtes d'accord pour partager la cabane avec un autre groupe (potentiellement plus nombreux), vous pouvez nous en informer au moment de la réception de la facture. Dans ce cas, le forfait de privatisation sera retiré, mais nous nous réservons le droit de louer la cabane à d'autres locataires pour les mêmes dates.

5. MODIFICATIONS

- **Modification du nombre de participants** : Les modifications sont acceptées pour permettre un ajustement du montant total en conséquence. Cependant il doit être annoncé suffisamment tôt avant le séjour. Il devra être indiqué dans le livre d'or.

- **Réduction de la durée du séjour** : Une réduction de la durée du séjour peut être effectuée sans frais jusqu'à **7 jours avant la date d'arrivée**. Passé ce délai, la réduction ne sera pas prise en compte dans le calcul final et le montant total initial restera dû.
- **Augmentation de la durée du séjour** : Une demande d'extension de la durée du séjour peut être acceptée, sous réserve de la disponibilité de la cabane. Le montant final sera alors recalculé en fonction du nombre total de participants et de la durée après le séjour.

6. ANNULATIONS :

- **Annulation** avant l'arrivée :
 - Jusqu'à 30 jours avant la date d'arrivée : l'annulation ou la réduction de la durée du séjour peut se faire sans frais.
 - Entre 30 et 15 jours avant la date d'arrivée : un montant forfaitaire de 10 % du montant initial du séjour sera retenu.
 - Entre 15 et 3 jours avant la date d'arrivée : un montant forfaitaire de 25 % du montant initial du séjour sera retenu.
 - Moins de 72 heures avant l'arrivée : un montant forfaitaire de 50 % du montant initial du séjour sera retenu.
- **No-show ou départ anticipé** : En cas d'annulation non signalée moins de 72 heures avant la date d'arrivée, de non-présentation, ou de départ anticipé, le montant total de l'acompte sera retenu.

7. DÉPÔT DE GARANTIE :

Un **dépôt de garantie de [montant] CHF** est exigé pour couvrir d'éventuels dommages ou un nettoyage insuffisant. Ce dépôt sera remboursé après inspection de la cabane sous **7 à 14 jours** après le départ. **Si la cabane n'est pas propre à la fin du séjour**, des **frais de ménage de 250 CHF** seront facturés, et le comité se réserve le droit de ne plus accepter les réservations futures du locataire.

8. CONDITIONS D'ANNULATION POUR ÉVÉNEMENTS IMPRÉVISIBLES :

En cas d'imprévus tels que des conditions météorologiques extrêmes (confirmées par MétéoSuisse ou Météo-France) ou des phénomènes naturels, l'annulation ou la modification pourra être effectuée sans frais. Dans ce cas, le responsable de la cabane doit être informé avant **18h la veille** de la date d'arrivée prévue.

9. OBLIGATION D'ADHÉSION :

La réservation de la cabane est réservée aux membres d'un club affilié à la Fédération Montagnarde Genevoise (FMG). Le locataire devra présenter une preuve de son adhésion lors de la confirmation de la réservation.

DIMANCHE, 27 OCTOBRE 2024

CHECK-LIST POUR LOCATION DE LA

CABANE

F.M.G

À FLAINE



CHECK-LIST POUR LE NETTOYAGE DE LA CABANE FMG

Chers amis montagnards,

Le comité FMG vous souhaite la bienvenue dans notre Cabane. Ce lieux est géré et entretenue par des bénévoles. Afin de vous faciliter votre séjour et éviter les mauvaises surprises, merci de bien vouloir suivre et respecter cette check-liste.

Chaque groupe est tenu d'apporter ses sacs poubelles, son papier de toilette, son papier ménage, linge de cuisine et produits de nettoyage.

A VOTRE ARRIVÉE

Chaque personne doit se munir d'une taie d'oreiller, d'un sac de couchage ou drap housse avec housse de couette

- Vérifier l'état général de la cabane, propreté sanitaire, dortoirs, séjour, poêle, cuisine, frigos, cuisinière
- Vérifier les dortoirs, chaque lit doit avoir un drap housse, un oreiller et une couette
Ouvrir le gaz, la vanne ce trouve sur la gauche de la cuisinière
- En cas de problème ou dégradation, merci de transmettre les informations au plus vite au responsable de la cabane M. Guillaume Chardonnens au +41 78 928 37 39.
- Ne pas toucher au tableau électrique

À VOTRE DÉPART

OBLIGATION de remplir le livre de cabane avec les dates du séjour, le nom et l'adresse du responsable du séjour, le nom et prénom des participants, nombres de nuitées avec le tarif, ainsi que le montant total. Le livre se trouve sur le mur derrière la table ronde.

Dortoirs :

- Plier les couettes,
- Baisser le thermostat à 6°
- Ranger les couvertures dans l'armoire du couloir
- Aspirer la pièce et passer la serpillère

Sanitaires :

- Vider les poubelles
- Nettoyer les douches, les WC, les lavabos et miroirs
- Mettre le radiateur en position ECO 6°
- Aspirer la pièce et passer la serpillère

Cuisine :

- Fermer le gaz de la cuisinière
- Nettoyer le mur et la cuisinière ainsi que les fours
- Vider complètement et nettoyer les frigos, les éteindre et les laisser portes ouvertes
- Vider le lave-vaisselle et le laisser entrouvert
- Nettoyer les éviers et l'égouttoir. Ranger toute la vaisselle et les ustensiles à leurs place respective
- Vider les poubelles
- Fermer et verrouiller le volet métallique ainsi que la porte à clé
- Aspirer la pièce et passer la serpillère

Réfectoire :

- Ranger les chaises sur les tables
- Nettoyer le poêle et vider les cendres
- Baisser le thermostat à 6°
- Aspirer la pièce et passer la serpillère

Local séchage :

- Arrêter le chauffage et déshumidificateur
- Aspirer la pièce et passer la serpillère

Escaliers, couloirs et entrée :

- Aspirer la pièce et passer la serpillère

Cave :

- Débrancher le frigo et retirer la prise, laisser la porte ouverte
- Ranger les outils utilisés
- Ne pas laisser d'effets personnel

En partant, le responsable fait un dernier contrôle général de la cabane, pour le rangement, le nettoyage et les objets oubliés :

- Toutes les lumières sont éteintes
- Fermer la porte d'entrée à clé
- Toutes les fenêtres fermées
- Fermer le volet métallique à clé

En espérant que vous avez passé un bon séjour, nous vous souhaitons un bon retour chez vous et à très bientôt.